

Environnement

CÉCILE NASSIET

Depuis le début des années 2000, l'« environnement » est un terme que l'on entend de plus en plus dans le débat public, le discours médiatique... Penchons-nous sur ce vocable souvent habillé de nombreux accessoires pour l'accompagner.

D'un point de vue étymologique, le mot « environnement » vient du verbe « virer » signifiant tourner, trouvant son origine dans le grec « gyros » (cercle, tour) puis dans sa transformation latine gyrare. Plusieurs modifications dans le temps ont permis d'aboutir au terme actuel d'environnement. Il disparaît de la langue française au cours du XVI^e siècle pour y réapparaître au XIX^e siècle, traduisant le terme « environment » anglo-saxon. Il est dans un premier temps majoritairement utilisé par les géographes et les scientifiques et en particulier dans l'écologie moderne.

Dans la première définition de l'environnement que propose actuellement le Larousse « l'environnement est l'ensemble des éléments (biotiques ou abiotiques)¹ qui entourent un individu ou une espèce et dont certains contribuent directement à subvenir à ses besoins ».

Aujourd'hui, « l'environnement » est sur toutes les lèvres : scientifiques, artistes, hommes politiques et citoyens... S'il est

d'abord associé au domaine de la nature, il peut également faire référence à d'autres sphères : environnement familial relatif à l'entourage proche d'un individu, environnement social et culturel, « rassemblant l'ensemble des conditions matérielles et des personnes entourant un être humain », environnement professionnel et, plus récemment, environnement informatique défini comme la « configuration matérielle et logicielle d'un ordinateur » ! Bref, l'environnement est un terme aujourd'hui essentiellement utilisé pour l'homme et ce qui l'entoure et non pas pour l'ensemble des êtres vivants.

Le terme « environnement » au sens « d'environnement naturel » prospère depuis les années 1970. Le premier ministère délégué à la Protection de la nature et de l'Environnement est d'ailleurs créé en janvier 1971 sous le gouvernement Chaban-Delmas. C'est devenu un sujet majeur dans nos sociétés, sa protection résultant du constat que les activités anthropiques ont des conséquences sur la dégradation des écosystèmes naturels et que cela nécessite de changer certaines de nos pratiques pour maintenir un équilibre viable.

La nécessité de protéger l'environnement devient mondiale lors de la première conférence des Nations Unies sur l'environnement (Stockholm, 1972). En juin 1992, l'environnement devient un bien commun lors du som-

met de la Terre de Rio de Janeiro. Il constitue un support de vie nécessaire à l'ensemble des êtres vivants et son devenir conditionne la vie des générations futures. En 2000, « assurer un environnement durable » fait partie des huit objectifs du millénaire pour le développement formulés par l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Aujourd'hui, la protection de l'environnement, de plus en plus intimement liée aux enjeux de réchauffement climatique, divise. Les pays « en développement » revendiquent ainsi un « droit à polluer » pour accéder à un niveau de vie comparable aux pays « riches » qui sont, de fait, les plus gros pollueurs. Ces derniers consentent désormais, pour la plupart, à des efforts en faveur de la protection de l'environnement. Toutefois, certains poids lourds freinent des quatre fers à l'instar des États-Unis qui se sont retirés de l'Accord de Paris sur le Climat en juin 2017. Plus « modestement », la prise en compte de la protection de l'environnement fait désormais partie du quotidien du métier d'urbaniste. Elle irrigue les projets à toutes les échelles du territoire, de l'aménagement d'un quartier d'une ville à la planification territoriale. C'est la condition essentielle pour développer des territoires durables et résilients face aux changements à venir. —

1 | Biotiques : ensemble des interactions entre êtres vivants.

Abiotiques : ensemble des facteurs physico-chimiques influençant un écosystème.